REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'Instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse
Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour

L'entretien d'évaluation :

Objectif:

L'entretien d'évaluation a pour objectif principal d'évaluer la personne candidate à l'accueil familial de jour sous divers aspects. Il constitue une étape essentielle du processus d'évaluation et joue un rôle clé dans son avancement.

Sur le plan administratif, cet entretien permet de rassembler des informations indispensables au bon déroulement du processus. Il vise également à recueillir des éléments sur les aptitudes personnelles et éducatives de la personne candidate. De plus, il offre un état des lieux de ses connaissances en matière de développement de l'enfant, en lui donnant l'opportunité d'argumenter ses acquis à travers différentes mises en situation.

Enfin, cet entretien permet d'obtenir une vision globale de la biographie de la personne candidate ainsi que de celle des membres de sa famille.

Déroulement:

Cet entretien d'évaluation dure environ 1h30 et se déroule au sein du service. Deux chargés d'évaluation sont toujours présents lors de cette rencontre.

Au cours de cet échange, la personne candidate devra être en mesure de :

- Expliquer ses motivations et son intérêt pour exercer dans le domaine de l'accueil familial de jour
- Exposer les principes éducatifs qu'il/elle considère comme fondamentaux
- Présenter son projet d'accueil en détaillant l'organisation envisagée et les activités planifiées
- Démontrer ses connaissances sur le développement de l'enfant

Un principe éducatif c'est quoi?

Les principes éducatifs désignent des règles ou des lignes directrices issues de ses valeurs éducatives servant à orienter des actions précises dans une situation donnée. Ils constituent un repère essentiel dans les décisions et interventions quotidiennes. Ils forment ainsi le socle des pratiques éducatives visant à favoriser le développement global et harmonieux de l'enfant. Ces principes assurent une gestion cohérente des situations du quotidien.

Où trouver la directive et le référentiel à l'évaluation:

www.ge.ch/devenir-accueillante-familiale-jour